

Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France

Fondation reconnue d'utilité publique

13, rue Scipion
75005 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France

Fondation reconnue d'utilité publique

13, rue Scipion
75005 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe relative au changement de méthode et de présentation qui indique que la première application du règlement CRC n° 2009-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif

aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation n'a pas eu d'incidence sur les comptes de votre fondation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

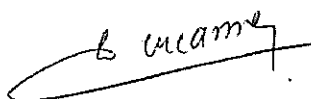
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 31 mai 2011

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Jean-Pierre VERCAMER



FONDATION
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France
Reconnue d'utilité publique
Mieux vivre l'hôpital,
c'est aussi guérir.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010

A - BILAN	2
B - COMPTE DE RESULTAT	4
C - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES	6
D - ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	8
D1 - Faits caractéristiques de l'exercice	8
D2 - Principes, règles et méthodes	8
D3 - Notes relatives au bilan	11
D4 - Notes relatives au compte de résultat	19
D5 - Notes relatives au compte d'emploi des ressources	22

A - 1 - BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

(en euros)

ACTIF	31-12-2010		31-12-2009	
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
. Immobilisations incorporelles :	207 717,36	206 226,14	1 491,22	11 310,41
- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	571,68	571,68		
	65 979,82	64 488,60	1 491,22	5 180,52
- Autres	141 165,86	141 165,86		6 129,89
. Immobilisations corporelles	216 386,49	156 621,53	59 764,96	69 733,91
- installations générales & agencements	95 525,18	50 547,99	44 977,19	49 089,61
- Matériel informatique	95 920,46	83 657,89	12 262,57	17 415,21
- Matériel de bureau	3 190,78	3 048,61	142,17	90,98
- Mobilier	21 750,07	19 367,04	2 383,03	3 138,11
. Immobilisations financières	1 039 586,85		1 039 586,85	1 023 675,65
- Autres titres immobilisés	1 033 692,55		1 033 692,55	1 017 781,35
- Prêts	5 894,30		5 894,30	5 894,30
ACTIF CIRCULANT				
- Avances et acomptes versés sur commandes	32 437,52		32 437,52	48 747,43
- Autres créances	473 776,57		473 776,57	318 274,76
- Valeurs mobilières de placement	25 117 900,67		25 117 900,67	28 457 370,53
- Disponibilités	733 646,72		733 646,72	296 479,04
- Charges constatées d'avance	765 033,21		765 033,21	777 696,79
TOTAL	28 586 485,39	362 847,67	28 223 637,72	31 003 288,52
<i>Engagements reçus :</i>				
<i>Legs acceptés par le Conseil d'administration en attente d'autorisation</i>			2 083 918,69	2 997 355,93
<i>Legs acceptés par l'autorité de tutelle</i>			408 093,68	733 619,14
<i>Total engagements reçus</i>			2 492 012,37	3 730 975,07

A - 2 - BILAN AU 31 DECEMBRE 2010
(en euros)

PASSIF	31-12-2010	31-12-2009
FONDS ASSOCIATIFS	2 866 797,91	2 866 797,91
. Fonds associatifs sans droit de reprise	2 866 797,91	2 866 797,91
- Fonds statutaires	1 326 306,45	1 326 306,45
- Fonds statutaires affectés	1 540 491,46	1 540 491,46
. Résultat de l'exercice		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 194,00	12 294,00
FONDS DEDIES	10 980 852,60	14 370 016,63
. Fonds dédiés à des programmes	4 982 200,69	4 473 314,99
. Fonds dédiés réstant à engager	5 998 651,91	9 896 701,64
ENGAGEMENTS ET DETTES	14 367 793,21	13 744 179,98
. Projets conventionnés auprès des hôpitaux	12 374 393,62	12 367 012,10
. Dettes	1 993 399,59	1 377 167,88
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 169 003,78	970 771,01
- Dettes fiscales et sociales	187 549,47	146 896,49
- Dettes diverses	636 846,34	259 500,38
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		10 000,00
TOTAL	28 223 637,72	31 003 288,52

B - 1 - COMPTE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010

(en euros)

CHARGES	31-12-2010	31-12-2009
CHARGES D'EXPLOITATION :		
. Achats de matières premières et autres approvisionnements	477 563,70	753 674,77
. Autres achats et charges externes	2 583 157,87	2 010 528,22
. Charges locatives	7 460,50	6 832,92
. Honoraires	327 191,43	274 191,20
. Conception, création, fabrication	344 587,60	141 714,76
. Missions, réceptions, déplacements	76 376,42	75 674,47
. Frais postaux & frais télécom.	232 705,21	315 790,94
. Autres charges externes	1 594 836,71	1 196 323,93
. Impôts, taxes et versements assimilés	3 056,68	7 661,33
. Salaires et charges sociales	1 016 583,33	918 012,20
. Salaires et traitements	585 726,79	555 415,47
. Charges sociales	430 856,54	362 596,73
. Subventions accordées par la Fondation	8 560 608,50	6 278 173,50
. Autres charges	10 584,08	16 332,04
. Dotations aux amortissements et aux provisions	24 051,66	31 315,30
. Engagements à réaliser sur ressources affectées	791 305,97	1 538 939,53
CHARGES FINANCIÈRES :	2 411,86	5 361,34
. Dotations aux amortissements et aux provisions		
. Intérêts bancaires et assimilés	2 411,86	5 361,34
CHARGES EXCEPTIONNELLES :	70,05	1,01
. Sur opérations de gestion		1,01
. Sur opérations en capital	70,05	
SOLDE CRÉDITEUR = EXCÉDENT		
TOTAL	13 469 393,70	11 559 999,24

B - 2 - COMPTE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010

(en euros)

PRODUITS	31-12-2010	31-12-2009
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
. Produits de la générosité du public	7 896 909,60	8 515 659,41
. Dons et mécénat	6 267 096,75	7 207 577,36
. Legs et autres libéralités	1 629 812,85	1 308 082,05
. Autres produits de la générosité du public	805 003,88	347 363,88
. Subventions de fonctionnement	425 000,00	400 000,00
. Autres produits	56 715,91	13 162,18
. Reprise sur provisions et amortissements	4 100,00	
. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	4 180 470,00	2 094 264,50
PRODUITS FINANCIERS :		
. Revenus des obligations	101 194,31	189 549,27
. Revenus des obligations	34 483,15	15 933,85
. Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	66 711,16	173 615,42
. Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL	13 469 393,70	11 559 999,24

C - COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES au 31 DECEMBRE 2010

Le tableau ci-après, est conforme avec les dispositions du Comité de la Réglementation Comptable tel que défini par le règlement N° 2008-12 du 11 décembre 2008.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISEES AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1 - MISSIONS SOCIALES : NOUVEAUX ENGAGEMENTS		9 126 168,16
1 - 1 - Réalisées en France		
Actions réalisées directement	9 126 168,16	
Versement à d'autres organismes agissant en France		
1 - 2 - Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées directement		
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2 - 1 - Frais d'appel à la générosité du public	2 908 919,89	2 908 919,89
2 - 2 - Frais de recherche des autres fonds privés		
2 - 3 - Charges liées à la recherche de subventions et d'autres concours publics		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	642 999,68	55 989,46
		12 091 077,51
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	12 678 087,73	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	791 305,97	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00	
V - TOTAL GENERAL	13 469 393,70	
V - Part des acquisitions d'immobilisations bruts de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 091 077,51
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		

**COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISEES AVEC AFFECTATION DES
RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS**

RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (1)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	7 896 909,60	7 896 909,60
1 - 1 - Dons collectés	6 267 096,75	
- Dons manuels non affectés	442 699,86	
- Dons manuels affectés	5 824 396,89	
1 - 2 - Legs reçus	1 629 812,85	
- Legs et autres libéralités non affectés	1 146 487,12	
- Legs et autres libéralités affectés	483 325,73	
1 - 3 - Autres produits liés à la générosité du public	805 003,88	805 003,88
2 - AUTRES FONDS PRIVES		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	425 000,00	
4 - AUTRES PRODUITS	162 010,22	
1 - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	9 288 923,70	
II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	4 180 470,00	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		3 389 164,03
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VI - TOTAL GENERAL	13 469 393,70	12 091 077,51
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		12 091 077,51
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		

D - ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010

D - 1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- La Fondation Imagine, fondation de coopération scientifique a été créée en juin 2007. Cette fondation réunit l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris, l'INSERM, L'Université Paris Descartes, le Département de Paris, l'Association française contre les myopathies et la Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France. Son objectif est de créer un Institut des maladies génétiques sur le site de l'Hôpital Necker - Enfants malades. Les membres fondateurs participent financièrement à cet objectif.

La Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France a désigné pour représentant sa Présidente Madame Bernadette CHIRAC pour siéger au Conseil d'administration de la Fondation Imagine. Elle a fixé sa contribution à la dotation de la Fondation Imagine à quatre millions d'euros. Cette contribution a été versée le 06 mai 2010.

- Le traitement des encaissements des dons et de la base des données correspondantes, réalisé antérieurement par un prestataire externe a été confié à la Banque de France, dans le cadre d'un partenariat renforcé avec la Fondation. Cette opération initiée en 2009 a atteint son régime de croisière en 2010.

D - 2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice clos le 31 décembre 2010 de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France est le premier exercice d'application du règlement CRC 2009-01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, et modifiant le règlement n° 99-01 du 16 février 1999.

1 - Principes généraux

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été établis dans le respect des grands principes comptables suivants :

- L'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité,
- La régularité et la sincérité,
- La permanence des méthodes.

En particulier, les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été établis conformément au Plan Comptable Général applicable aux associations et aux fondations, tel que défini par le règlement n° 99.01 modifié et le règlement N° 2008-12 du 11 décembre 2008 du Comité de la Réglementation Comptable.

Enregistrement des dons reçus et des subventions accordées

L'ensemble des dons reçus constitue des produits d'exploitation.

Parallèlement, les subventions décidées dans le cadre des projets financés constituent des charges d'exploitation.

a. Fonds dédiés

Il s'agit des dons affectés par le donateur aux programmes de la Fondation non utilisés à la fin de l'exercice.

Ces comptes présentent une spécificité en regard des dispositions du Plan Comptable Général. En effet, ils ne constituent ni des fonds propres ou associatifs ni des dettes.

b. Les dettes engagées auprès des hôpitaux

Ces comptes représentent les engagements de financement pris par la Fondation et dont la réalisation effective est soumise à conditions et obligations (essentiellement l'obligation de réalisation préalable des projets par les hôpitaux financés conformément aux engagements pris). Par ailleurs les fonds d'aide d'urgence sont assimilés aux projets conventionnés avec les hôpitaux et suivent le même traitement comptable.

2 - Changement de méthode et de présentation

L'application du règlement CRC 2009-01 du 3 décembre 2009 n'a pas d'incidence sur les comptes de la Fondation Hôpitaux de Paris- Hôpitaux de France pour l'exercice 2010.

3 - Opération Pièces jaunes

La Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France organise chaque année au mois de janvier, depuis 1990, une campagne nationale de solidarité en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des enfants hospitalisés. Les campagnes de collecte des Pièces jaunes font très largement appel au bénévolat et au partenariat de grandes institutions et entreprises :

- Banque de France,
- Carrefour & Carrefour Market,
- Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française,
- Gaz de France,
- Ministère de la Jeunesse, de l'Education et de la Recherche,
- La Poste,
- France Telecom – Orange,
- RTL,
- SNCF,
- TF1,
- TV Magazine,
- Caisse des Dépôts,
- Massey Ferguson,
- Price Minister,
- Play Bac,
- Disneyland Paris,
- La Chorale Worldchild, Music Events Universal Feast Productions.

Par ailleurs, la Fondation est très soucieuse de maintenir l'activité qu'elle déploie à cette occasion dans le cadre d'une organisation très stricte au plan de ses coûts de fonctionnement, voulant toujours privilégier l'affectation de la plus grande partie possible de ses moyens à la réalisation des projets que lui proposent les hôpitaux.

Les enfants souhaitant se mobiliser au profit de leurs camarades hospitalisés ont trouvé en 2010 dans les 17 000 bureaux de La Poste - grand partenaire bénévole de la Fondation, dans les magazines de TV magazine, Bayard Jeunesse et dans les boulangeries-pâtisseries françaises 3 100 000 tirelires en carton à découper, plier et monter, au moyen desquelles ils collectent auprès de leurs proches les pièces en euros. En raison de leur grand nombre et des caractéristiques de la collecte, ces tirelires ne font pas l'objet de suivi particulier.

Le résultat de la collecte 2010 a permis de recueillir un peu plus de 3,3 millions d'euros. A la date de la présente note, le résultat de la collecte 2011 n'est pas encore connu puisqu'il faut plusieurs mois pour que toutes les opérations d'une collecte soient finalisées en raison de l'importance des volumes à traiter.

L'acheminement des sommes collectées, qui résultent pour l'essentiel du dépôt par les enfants des tirelires dans les bureaux de Poste, est assuré par La Poste. Une fois scellés par celle-ci, les sacs de pièces (environ 6 678 sacs de 25 kg au titre de la collecte 2010) sont acheminés par des transporteurs de fonds au fur et à mesure, vers les succursales de la Banque de France, autre grand partenaire bénévole de la Fondation.

La conservation des pièces, leur transport sont réalisés par la Poste et la Banque de France dans le cadre de leur propre dispositif de contrôle interne visant à assurer la sécurité des fonds ainsi gérés. Le comptage et la valorisation de ces pièces sont assurés par la Banque de France selon des modalités qui lui sont propres.

Le délai d'environ trois mois, nécessaire à la remontée de la collecte témoigne de la complexité du processus dans son ensemble.

La mise en place de contrôles plus exhaustifs et plus formalisés des opérations Pièces jaunes entraînerait des coûts supplémentaires tels qu'ils dénatureraient la notion même de partenariat bénévole ou remettraient en cause la volonté de la Fondation de centrer tous ses moyens sur la réalisation des projets des hôpitaux : ces contrôles seraient, en tout état de cause, difficiles à mettre en œuvre. Le principe même de la collecte repose sur la mobilisation de plusieurs milliers de jeunes enfants. Les risques unitaires par tirelire sont très faibles, s'agissant de pièces de petit montant.

D - 3 - NOTES RELATIVES AU BILAN

1 - Les immobilisations et amortissements

Les immobilisations et amortissements sont évalués conformément aux règlements comptables applicables (CRC 2002-10 et CRC 2004-06).

a - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition.

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont calculés selon la méthode linéaire sur une période qui n'excède pas 5 ans.

b - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et réparations sont enregistrés en charges de l'exercice.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

	Durée d'utilisation (en années)
Installations générales	10
Matériel informatique	5
Matériel de bureau	5
Mobilier de bureau et installations	10

c - Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent des OATei (10/2015) acquises en décembre 2005. Ces obligations sont émises avec un taux facial fixe. Le principal est ajusté sur l'indice des prix à la consommation hors tabac publié chaque mois par l'INSEE. L'impact de l'indexation sur le niveau général des prix constatés au cours de la période écoulée depuis le 31 décembre de l'exercice précédent est comptabilisé année par année. Elles sont garanties minimum au nominal.

1 - 1 - Les immobilisations brutes se décomposent de la manière suivante au 31 décembre 2010

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice 2010	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31-12-2010
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	65 979,82			65 979,82
Concessions et droit simil.brevets	571,68			571,68
Autres immobilisations incorporelles	141 165,86			141 165,86
Sous total	207 717,36			207 717,36
Immobilisations corporelles :				
Installations générales	92 592,28	2 932,90		95 525,18
Matériel informatique	97 530,41	1 242,70	2 852,65	95 920,46
Matériel de bureau	3 283,97	157,97	251,16	3 190,78
Mobilier	21 750,07			21 750,07
Sous total	215 156,73	4 333,57	3 103,81	216 386,49
Immobilisations financières :				
Titres immobilisés	1 017 781,35	34 483,15	18 571,95	1 033 692,55
- <i>Autres titres immobilisés</i>	998 736,06	18 195,45		1 016 931,51
- <i>Coupons courus sur OATei (Indexés en zone euro)</i>	6 986,09	16 287,70	16 160,09	7 113,70
- <i>Surcote OATei</i>	12 059,20		2 411,86	9 647,34
Prêts au personnel	5 894,30			5 894,30
Dépôts et cautionnements versés				
Sous total	1 023 675,65	34 483,15	18 571,95	1 039 586,85
TOTAL	1 446 549,74	38 816,72	21 675,76	1 463 690,70

1 - 2 - Les amortissements se décomposent de la manière suivante au 31 décembre 2010

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice 2010	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31-12-2010
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	60 799,30	3 689,30		64 488,60
Concessions et droit simil.brevets	571,68			571,68
Autres immobilisations incorporelles	135 035,97	6 129,89		141 165,86
Sous total	196 406,95	9 819,19		206 226,14
Immobilisations corporelles :				
Installations générales	43 502,67	7 045,32		50 547,99
Matériel informatique	80 115,20	6 395,34	2 852,65	83 657,89
Matériel de bureau	3 192,99	36,73	181,11	3 048,61
Mobilier	18 611,96	755,08		19 367,04
Sous total	145 422,82	14 232,47	3 033,76	156 621,53
TOTAL	341 829,77	24 051,66	3 033,76	362 847,67

2 - Autres créances et produits à recevoir

Pour l'exercice 2010 l'essentiel de ce poste porte sur les produits restant à recevoir résultant d'une subvention de fonctionnement pour 425 000 €, des remontées de la collecte de l'opération « + de Vie » et des diverses lettres hôpital soleil, notamment celle du quatrième trimestre 2010.

3 - Valeurs mobilières de placement

Les sommes collectées ne donnent pas lieu, en règle générale, à un décaissement immédiat compte tenu des délais techniques de mise en œuvre des projets par les hôpitaux.

Compte tenu de ce mécanisme, les sommes collectées sont investies en titres d'Etat français ou assimilés, afin de limiter le risque de contrepartie, et sur des maturités correspondant au profil prévisionnel des disponibilités de la Fondation.

La trésorerie disponible est également placée sur les supports suivants :

* un fonds commun de placement obligataire géré par la Banque de France : France Obligations Sécurité.

* un fonds commun de placement monétaire géré par la Banque de France : France Investissement Monétaire.

Les titres composant ces portefeuilles sont enregistrés pour leur prix d'acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode «premier entré-premier sorti».

A la date de clôture de l'exercice, les titres de SICAV et de fonds communs de placement sont évalués à leur valeur liquidative. Si cette valeur d'inventaire est supérieure au prix d'acquisition des titres, la plus value latente n'est pas comptabilisée. Si elle est inférieure, la moins value latente fait l'objet d'une dépréciation.

Le fonds obligataire de capitalisation, France Obligations Sécurité géré par BDF Gestion ne fait pas l'objet de vendu / acheté en fin d'exercice.

S'agissant des SICAV et FCP monétaires, les produits financiers de l'exercice sont essentiellement appréhendés à travers les vendus / achetés de ces titres, réalisés à la clôture de l'exercice.

La Fondation qui gère des fonds importants de trésorerie n'a pas été affectée par la conjoncture financière. Elle a opté pour une gestion financière prudente en plaçant l'essentiel de ses avoirs à la Banque de France.

Etat du portefeuille titres	
(en euros)	
Année 2010	Total des placements
	Valeur
En portefeuille au 01/01/10	28 457 371
En portefeuille au 31/12/10	25 117 901
Evaluation au 31/12/10	29 528 368
Plus values latente	4 410 467

Il est rappelé que la plus value latente au 31 décembre 2009 s'élevait à 4 107 387 euros.

4 - Charges constatées d'avance

Elles représentent les dépenses engagées dans l'exercice relatives, essentiellement, à la préparation de l'Opération pièces jaunes de l'exercice à venir.

5 - Fonds associatifs

Les fonds associatifs de la Fondation sont composés de :

- L'apport des fondateurs, non consommable et sans droit de reprise, à hauteur de 1 326 306,45 euros.
- Le cumul des affectations statutaires des résultats excédentaires à hauteur de 1 540 491,46 euros.

6 - Provisions pour risques et charges

- La provision relative à l'indemnité de départ à la retraite pour l'ensemble des salariés de la Fondation est comptabilisée au 31 décembre 2010 pour un montant de 8 194 euros.

Cette provision a été calculée à partir des éléments suivants :

- Application du régime de droit commun
- Age et ancienneté des salariés
- Actualisation au taux TEC 10 (Indice quotidien des rendements des emprunts d'Etat à long terme correspondant au taux de rendement actuariel d'une obligation du trésor fictive dont la durée serait de 10 ans)
- Application d'un coefficient pour tenir compte d'une probabilité de départ en fonction de l'ancienneté.

7 - Tableau de suivi des fonds dédiés

(En Euros)

Ressources	Situations	Fonds dédiés au début d'exercice	Réaffectation en Fonds dédiés	Fonds dédiés engagés dans l'exercice	Fonds dédiés au 31/12/2010
		A	B	C	E = A+B-C
a - Fonds dédiés au début de l'exercice		4 473 314,99	689 355,70	180 470,00	4 982 200,69
FD : Ateliers thérapeutiques MDS-MDA		3 928 944,46	479 500,00	20 000,00	4 388 444,46
Fonds dédiés réservés à la gériatrie			209 855,70		209 855,70
Fonds dédiés réservés projets "Urgences à l'hôpital"		537 015,52		160 470,00	376 545,52
Fonds dédiés réservés projets divers		7 355,01			7 355,01
b - Fonds dédiés restant à engager		9 896 701,64	101 950,27	4 000 000,00	5 998 651,91
TOTAL FONDS DEDIES A UTILISER		14 370 016,63	791 305,97	4 180 470,00	10 980 852,60

8 - Etat des créances et dettes au 31 décembre 2010

8.1 - Etat des créances au 31 décembre 2010

CREANCES (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE :			
- Prêts	5 894,30		5 894,30
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT :			
Charges constatées d'avance	765 033,21	765 033,21	
- Autres	473 776,57	473 776,57	
TOTAL	1 244 704,08	1 238 809,78	5 894,30

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

8.2 - Projets conventionnés auprès des hôpitaux au 31 décembre 2010

(En Euros)						
Ressources	Situations	Dettes engagées au début d'exercice	Dettes engagées au titre de l'exercice	Versements en cours d'exercice	Annulation	Dettes engagées au 31/12/2010
		A	B	C	D	E = A+B-C-D
4 - 1 - DETTES ENGAGEES AUPRES DES HOPITAUX						
OPERATIONS/PROJETS						
	Opération Pièces jaunes 2001	19 956,64			19 956,64	
	Opération Pièces jaunes 2002	214 824,06			62 375,04	152 449,02
	Opération Pièces jaunes 2003	140 591,31		6 799,89	68 653,76	65 137,66
	Opération Pièces jaunes 2004	139 483,72		47 487,62	76 061,62	15 934,48
	Opération Pièces jaunes 2005	81 812,96		15 653,42	66 159,54	
	Opération Pièces jaunes 2006	290 894,57		120 111,89	145 077,63	25 705,05
	Opération Pièces jaunes 2007	1 111 976,11		40 944,08	14 751,09	1 056 280,94
	Opération Pièces jaunes 2008	1 031 217,24		491 810,45	15 381,42	524 025,37
	Opération Pièces jaunes 2009	1 784 158,00		916 710,13	32 276,01	835 171,86
	Opération Pièces jaunes 2010		2 251 974,50	271 596,67	1 665,90	1 978 711,93
	Sous total OPJ	4 814 914,61	2 251 974,50	1 911 114,15	502 358,65	4 653 416,31
	Programme des adolescents - 2005	138 892,46		123 759,00	15 133,46	
	Programme des adolescents - 2007	793 366,29				793 366,29
	Programme des adolescents - 2008	480 857,00		47 486,27	8 563,73	424 807,00
	Programme des adolescents - 2009	2 103 779,00		20 615,00		2 083 164,00
	Programme des adolescents - 2010		1 017 608,00	175 944,00		841 664,00
	Sous total Programme des adolescents	3 516 894,75	1 017 608,00	367 804,27	23 697,19	4 143 001,29
	+ DE VIE 2003	10 931,10				10 931,10
	+ DE VIE 2004	66 845,36		6 385,00	30 610,36	29 850,00
	+ DE VIE 2005	52 383,89		702,00	30 730,00	20 951,89
	+ DE VIE 2006	183 361,23		17 000,00	121 943,77	44 417,46
	+ DE VIE 2007	361 764,41		108 334,00	9 547,70	243 882,71
	+ DE VIE 2008	1 003 081,73		503 779,84	29 476,65	469 825,24
	+ DE VIE 2009	1 341 481,50		470 999,65	33 532,85	836 949,00
	+ DE VIE 2010		955 422,00	18 400,00		937 022,00
	Sous total PDV	3 019 849,22	955 422,00	1 125 600,49	266 772,43	2 582 898,30
	Douleur de la personne âgée 2002	3 170,00				3 170,00
	Douleur de la personne âgée 2004	2 058,48				2 058,48
	Douleur de la personne âgée 2005	6 588,00				6 588,00
	Douleur de la personne âgée 2006	18 838,16		3 000,00		15 838,16
	Douleur de la personne âgée 2007	50 743,51				50 743,51
	Douleur de la personne âgée 2008	75 566,93		35 181,40	1 148,50	39 237,03
	Douleur de la personne âgée 2009	150 398,00		75 853,00	1 415,00	73 130,00
	Douleur de la personne âgée 2010		55 134,00			55 134,00
	Sous total DPA	307 363,08	55 134,00	114 034,40	2 563,50	245 899,18
	Programme urgence à l'hôpital - 2003	10 519,00				10 519,00
	Programme urgence à l'hôpital - 2004	11 322,11			9 612,11	1 710,00
	Programme urgence à l'hôpital - 2010		160 470,00			160 470,00
	Sous total PUH	21 841,11	160 470,00		9 612,11	172 699,00
	AP-HP : Maison des Adolescents	179 638,00				179 638,00
	Fonds réservés à l'ass MDS-MDA		20 000,00	20 000,00		
	FD. Intérêts affectés MDS-MDA	151 444,13				151 444,13
	Dettes engagées -diverses	100 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00		100 000,00
	Divers	431 082,13	4 020 000,00	4 020 000,00		431 082,13
	Fonds d'aide d'urgence social	255 067,20	100 000,00	209 669,79		145 397,41
TOTAL DETTES ENGAGEES AUPRES DES HOPITAUX		12 367 012,10	8 560 608,50	7 748 223,10	805 003,88	12 374 393,62

8.3 - Etat des autres dettes au 31 décembre 2010

AUTRES DETTES (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
AUTRES DETTES :				
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 169 003,78	1 169 003,78		
- Dettes fiscales et sociales	187 549,47	187 549,47		
- Diverses dettes	636 846,34	636 846,34		
TOTAL	1 993 399,59	1 993 399,59		

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Le poste « Diverses dettes » se compose des montants des chèques émis, comptabilisés non encore présentés à l'encaissement et pour lesquels la provision correspondante résultant de la cession de titres n'a pas encore été constituée.

9 - Détail des dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2010 s'élèvent à 187 549,47 euros et se décomposent comme suit :

	31-déc-10	31-déc-09
- <i>Personnel et organismes sociaux</i>	63 457,67	59 276,91
- <i>Taxe due sur les rémunérations</i>	31 861,44	27 843,98
- <i>Dettes relatives aux congés payés</i>	92 230,36	59 775,60
	187 549,47	146 896,49

10 - Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance correspondent aux charges engagées et produits dégagés en 2010 sur des opérations 2011.

11 - Tableau d'évolution de l'effectif

- Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par la Fondation.

- Par personnel mis à disposition, on entend le personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté à la Fondation.

	Personnel salarié		Personnel mis à disposition de la Fondation	
	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Cadres	7,13	7,58	5,00	5,00
Employés	3,39	3,91		0,29
TOTAL	10,52	11,49	5,00	5,29

- La moyenne de l'effectif sur douze mois est de 15,52 salariés contre 16,78 en 2009.

12 - Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite :

Cet engagement qui s'élève à 8 194,00 euros a été enregistré en provision pour risques et charges.

D - 4 - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

1 - Autres charges externes

Ce poste passe de 1 196 323,93 euros en 2009 à 1 594 836,71 euros. Les charges de l'exercice 2010 enregistrent les frais relatifs à la manifestation exceptionnelle « Train Exposition ».

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, nous communiquons les honoraires du Commissaire aux comptes pris en charge dans le résultat des comptes clos au 31 décembre 2010. Ces honoraires s'élèvent à 28 349,70 euros.

2 – Salaires et charges sociales

Ce poste progresse de 918 012,20 euros en 2009 à 1 016 583,33 euros en 2010. L'exercice 2010 enregistre notamment des indemnités de rupture conventionnelle et départ en retraite.

3 - Subventions accordées par la Fondation

Cette rubrique traduit les engagements pris auprès des hôpitaux dans l'exercice.

4 - Engagements à réaliser sur ressources affectées

Le montant de 791 305,97 euros correspond aux engagements à réaliser sur les ressources de l'exercice provenant de la générosité du public.

5 - Produits de la générosité du public

Ce poste se rétracte de 8 515 659,41 euros à 7 896 909,60 euros. Cette évolution s'explique par la baisse du résultat de l'opération pièces jaunes qui passe de 4 137 283,36 à 3 356 048,38 euros).

Les Produits de la générosité du public enregistrent, également, la participation financière des partenaires de la Fondation (France Télécom, Gaz de France, la Caisse de Dépôts, AG2R-La Mondiale, La Fondation Coca-Cola et U THINK, Massey Ferguson).

6 - Autres produits

L'augmentation constatée a essentiellement pour origine l'annulation d'une dette prescrite de 47 900 euros.

7 - Reprise sur provisions

Ce poste enregistre l'ajustement de la provision pour indemnités de départ à la retraite.

8 - Produits financiers

La baisse de ce poste de 189 549,27 euros à 101 194,31 euros est imputable à la baisse des taux d'intérêts d'une part et au versement dès le début mai de la contribution de 4 000 000 euros à la Fondation Imagine.

9 - Information concernant les contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature mises à la disposition de la Fondation au cours de l'exercice 2010 sont les suivantes :

Personnel :

- La Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France a bénéficié au cours de l'exercice 2010 de l'aide d'une dizaine de bénévoles, équivalent de trois temps plein.

Il s'agit d'une équipe qui se relaie, à tour de rôle, chaque jour au sein des différents services de la Fondation.

Outre les interventions bénévoles évoquées ci-dessus la Fondation a bénéficié en 2010 des contributions volontaires en nature suivantes :

a - AP-HP : - mise à disposition des locaux sis 13 rue Scipion – 75005 Paris,

b - Partenaires Pièces jaunes 2010

- Banque de France (tri et comptage des pièces, mise à disposition d'agents et des instruments de pesage de la collecte, transfert des fonds collectés, mise à disposition du service de transport de fonds, stockage des fonds dans les succursales).
- La Poste (diffusion des tirelires, collecte des tirelires pleines, avec la participation de bénévoles postiers).
- Ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche (mise à disposition du listing d'étiquettes pour l'envoi des documents de mobilisation et relance des académies pour la mobilisation des écoles).
- La Fondation Gaz de France (animation d'un stand pendant le *Train Exposition*).
- RTL (diffusion de spots promotionnels, couverture rédactionnelle de l'opération et couverture *Train Exposition* avec organisation du Journal inattendu lors de l'étape du samedi midi).
- SNCF (campagne d'affichage, logistique pour le *Train Exposition* « Pièces jaunes », gratuité des billets pour l'équipe d'organisation pendant les repérages, des 25 ambassadeurs soleil et de leurs accompagnateurs).
- TF1 (diffusion de spots promotionnels, couverture rédactionnelle et couverture *Train Exposition*).
- Carrefour (mise en place de tirelires géantes et de petites tirelires aux caisses de ses hypermarchés avec collecte auprès de la clientèle, affichage en magasin, soutien rédactionnel, animations pendant le *Train Exposition*).
- Confédération Nationale de la boulangerie - pâtisserie française (diffusion des tirelires, suivi rédactionnel et mobilisation des boulangers avec distribution de viennoiseries pendant le *Train Exposition*).
- TV Magazine : (encartage de la tirelire dans le supplément de nombreux titres de la presse quotidienne régionale).
- La Caisse des Dépôts, partenaire de la Fondation Hôpitaux de Paris –Hôpitaux de France
- Massey Ferguson, (apport d'un large soutien au Train Exposition Pièces Jaunes 2010).
- Price Minister, (offre d'une large visibilité à Pièces Jaunes sur son site www.priceminister.com).
- Play Bac, (contribution à l'encartage des tirelires Pièces Jaunes dans les titres Mon Quotidien et le Petit Quotidien).
- Disneyland Paris, (invitation des gagnants du jeu concours Pièces Jaunes dans l'un de ses hôtels et dans ses parcs).
- La Chorale Worldchild, Music Events Universal Feast Productions et Christian Roche, (enregistrement et production d'un titre au profit de Pièces Jaunes « Enfant phare du monde »).
- Air France (Mise à disposition de billets gratuits sur le réseau métropole et international pour le transport de familles éloignées de leur enfant hospitalisé).

c - Partenaires Plus de Vie 2010

- AG2R-La Mondiale, (remise d'un prix récompensant plusieurs établissements hospitaliers en France pour leurs initiatives dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées hospitalisées).
- Radio France : France Inter, France Info et France Bleu, (diffusion du spot promotionnel et soutien rédactionnel).
- France Télévisions, (diffusion de spots promotionnels, soutien rédactionnel et organisation d'une émission en prime-time « Au nom des Autres »).
- La Fondation Orange, (soutien de l'opération + *de Vie*).

D - 5 - NOTES RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1 – Activités et faits caractéristiques

1 - 1 - Mission et domaines d'intervention

La Fondation a vocation à améliorer la qualité de vie des personnes hospitalisées, notamment les plus fragiles, les enfants et adolescents et les personnes âgées.

A ses trois domaines d'intervention historiques : rapprochement des familles, développement des activités, amélioration de l'accueil et du confort, s'ajoutent des champs d'actions spécifiques : lutte contre la douleur, prise en charge des adolescents avec l'ouverture en décembre 2004 de la Maison de Solenn – Maison des Adolescents, programme Urgences à l'hôpital.

1 - 2 - Structure

La Fondation comprend 10 salariés, 5 collaborateurs mis à disposition par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. Par ailleurs, une dizaine de bénévoles, représentant un équivalent de 3 temps plein, apportent leur concours de manière récurrente.

2 - Principes, règles et méthodes d'établissement du compte d'emploi des ressources

2 - 1 - Principes généraux d'établissement

Le compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2010 est établi conformément au modèle recommandé par les dispositions du Comité de la Réglementation Comptable tel que défini par le règlement N° 2008-12 du 11 décembre 2008 et en application de l'arrêté loi du 30 juillet 1993, relatif aux organismes faisant appel à la générosité publique pris en application de la loi du 7 août 1991 et du décret du 17 septembre 1992.

- Les emplois sont ventilés en trois catégories : les missions sociales, les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement.
- Les ressources distinguent celles qui relèvent de la générosité publique de celles qui ont une autre origine. En l'occurrence, il a été retenu pour principe que seuls les produits financiers et la subvention d'accompagnement versée par l'AP-HP relevaient de la deuxième catégorie.
- Les ressources non utilisées ou pas encore allouées à un projet déterminé bien qu'affectées à un des programmes de la Fondation sont inscrites par la Fondation à son bilan en fonds dédiés, sous deux rubriques : fonds dédiés à des programmes, fonds dédiés restant à engager.
- Les ressources qui proviennent de la générosité publique financent les emplois relevant des missions sociales de la Fondation, les frais d'appel à la générosité publique et dans les conditions précisées à l'alinéa suivant les frais de fonctionnement. Les fonds dédiés affectés à des programmes qui proviennent des exercices antérieurs ainsi que les annulations recyclées¹ sont utilisés en premier avant les ressources nouvelles de l'année.
- Les produits financiers et la subvention d'accompagnement de l'AP-HP financent les dépenses de fonctionnement de la Fondation. Si ces ressources sont insuffisantes, le solde des dépenses de fonctionnement est financé par celles qui proviennent de la générosité publique. Si elles sont excédentaires, le solde est affecté, via le résultat comptable de l'exercice, en fonds associatifs, sauf décision du Conseil d'Administration d'affecter ce solde aux missions sociales.
- Les ressources affectées provenant de la générosité publique sont, pour l'essentiel, affectées par les donateurs dans le cadre des opérations de collecte. Celles qui ne sont pas utilisées dans l'année sont comptabilisées en dotation aux fonds dédiés pour financer les projets futurs.

¹ Part non utilisée des subventions initialement allouées à des hôpitaux.
FHP-HF : Conseil d'Administration

Le compte d'emploi des ressources recense l'ensemble des ressources et emplois de la Fondation. Il est établi à partir des données comptables. Les ressources par nature sont directement extraites de la comptabilité générale, les emplois par destination découlent de la comptabilité analytique.

Lorsqu'un don dédié, inscrit au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pas pu être utilisé en totalité, l'engagement d'emploi pris par la Fondation envers le donateur est inscrit en charges sous la rubrique « Ressources restant à utiliser » et au passif du bilan sous un compte de fonds dédiés.

Les sommes inscrites sous la rubrique « Fonds dédiés » sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit d'un compte de produits « Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs ».

2 - 2 - Modalités de passage des comptes annuels au compte d'emploi des ressources

L'organisation de la Fondation repose sur deux pôles d'activité opérationnels : le financement des projets et relations avec les hôpitaux (la mission sociale de la Fondation), et la collecte de fonds. Ces deux pôles s'appuient sur deux pôles fonctionnels : la communication institutionnelle et l'administration générale. Les frais directs représentent les charges engagées par chacun des quatre pôles. Les frais de structure engagés par les pôles fonctionnels sont réaffectés à hauteur de vingt cinq pour cent (25%) à la mission sociale de la Fondation et vingt cinq (25%) pour cent à la collecte des fonds.

2 - 3 - Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

	Rubriques du Compte d'emploi des ressources				Total répartition
	Frais liés à la mission sociale	Coûts d'appel à la générosité du public	Frais de fonctionnement		
Rubriques du Compte de résultat	Frais liés à la mission sociale	Coûts d'appel à la générosité du public	Frais d'information et de communication	Frais d'administration générale	
CHARGES D'EXPLOITATION :	565 559,66	2 908 919,89	428 257,97	212 259,80	4 114 997,32
Achats de matières premières et autres approvisionnements	18 963,18	433 532,08	12 545,67	12 522,77	477 563,70
Autres achats et charges externes	292 629,44	1 145 336,62	84 764,61	72 106,04	1 594 836,71
Charges locatives	453,52	6 099,94	453,52	453,52	7 460,50
Honoraires	13 782,23	285 844,68	13 782,26	13 782,26	327 191,43
Conception, création, fabrication	415,00	343 342,62	414,99	414,99	344 587,60
Missions, réceptions, déplacements	8 233,14	60 369,40	3 886,94	3 886,94	76 376,42
Frais postaux & frais télécom.	9 015,83	205 657,34	9 016,02	9 016,02	232 705,21
Impôts, taxes et versements assimilés	105,26	2 740,92	105,25	105,25	3 056,68
Salaires et charges sociales	213 482,53	416 799,24	294 809,13	91 492,43	1 016 583,33
Autres charges	2 466,64	3 184,18	2 466,63	2 466,63	10 584,08
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 012,89	6 012,87	6 012,95	6 012,95	24 051,66
CHARGES FINANCIÈRES :				2 411,86	2 411,86
CHARGES EXCEPTIONNELLES :				70,05	70,05
	565 559,66	2 908 919,89	428 257,97	214 741,71	4 117 479,23

3 - Notes sur les emplois

3 - 1 - Missions sociales :

Ces missions se traduisent par des subventions engagées au titre des projets accordés par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité d'orientation, pour un montant de 8 560 608,50 euros. Ils intègrent également la quote-part des salaires et charges sociales et les frais de structure y afférent pour un montant de 565 559,66 euros soit un total de 9 126 168,16 euros.

3 - 2 - Frais de recherche des fonds

Ils se composent des frais du matériel de campagne pour les hôpitaux et les écoles, les partenaires et le Train Exposition, des frais d'édition des lettres hôpital soleil destinées aux donateurs, des frais de maintenance et de développement du Site internet dédié à l'opération Pièces jaunes, des frais de traitement de dons et de relations presse. Ils intègrent, également, la quote-part des salaires, charges sociales et frais de structure y afférent.

3 - 3 - Frais de fonctionnement

a – Les frais de communication institutionnels sont les frais relatifs essentiellement aux lettres d'information destinées aux partenaires de la Fondation, au rapport d'activité annuel, au site Internet de la Fondation et à la quote-part des frais de structure non affectés aux pôles opérationnels.

b – Les frais d'administration générale sont les frais de structure constitués essentiellement des salaires et charges sociales non affectés aux deux pôles opérationnels.

4 - Notes sur les ressources

- Trois axes de collecte dont deux campagnes de solidarité :

a - Pièces jaunes :

Date : chaque mois de janvier depuis 1990

Un outil de collecte : la tirelire

Une marraine : Lorie depuis 2008

Les sommes collectées, qui résultent pour l'essentiel du dépôt par les enfants des tirelires dans les bureaux de Poste sont centralisées par La Poste et acheminées par des transporteurs de fonds au fur et à mesure, vers les succursales de la Banque de France.

La conservation des pièces, leur transport sont réalisés par la Poste et la Banque de France dans le cadre de leur propre dispositif de contrôle interne visant à assurer la sécurité des fonds ainsi gérés. Le comptage et la valorisation de ces pièces sont assurés par la Banque de France selon des modalités qui lui sont propres.

b - +de Vie :

Date : chaque mois d'octobre depuis 1997

Un outil de collecte : le bulletin de soutien

Une marraine : Mireille DARC depuis 2008.

c - legs et autres libéralités :

Dans ce domaine la Fondation développe une politique de recherche par la promotion de sa mission sociale notamment auprès des notaires.

5 - Détail des legs et donations :

a - Legs encaissés en 2010	1 629 812,85
En cours accepté par le Conseil d'administration	2 083 918,60
En cours accepté par l'autorité de tutelle	408 093,68
b - Total des engagements reçus	2 492 012,37

6 - Liste des 5 premiers fournisseurs et prestataires de services

Publicis consultants
133 avenue des Champs-Élysées
75380 PARIS Cedex 08
Président : Fabrice FRIES

Assistance publique – Hôpitaux de Paris
3 avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Directeur Général : Benoît LECLERCQ

Verbe
5/7 rue Feydeau
75002 PARIS
Gérant : FRIES Fabrice

Routage et Messagerie de France
11 rue Sagittaire
SILIC 20141
94523 RUNGIS Cedex
Directeur Général : Marie-Ange FILENI

Société des Trains Expositions
92 rue Saint Lazare
75009 PARIS
Directeur Général : FREMDER Michel